



25^e **CAMPAGNE**
DES RESTOS DU CŒUR
2009-2010



25^e CAMPAGNE DES RESTOS DU CŒUR 2009- 2010

La crise ? Quelle crise??

Cette campagne 2009-2010 porte le dossard n° 25... C'est-à-dire que les Restos du Cœur vont avoir un quart de siècle !

Lorsque Coluche a pris cette initiative, c'était à cause de la crise qui voyait plusieurs milliers de personnes – fantômes invisibles, inaudibles – ne parvenant plus à se nourrir, ni à se vêtir, ni à se loger, ni à se soigner...

Au cours du seul hiver dernier, ce sont plus 100 millions de repas complets et équilibrés qui ont été distribués.

Ce nombre ajouté à ceux des précédentes campagnes, porte à nettement plus d'un milliard l'ensemble des repas distribués depuis la création de l'association en 1985. C'est à peine imaginable !

Battant ces tristes records, nous voyons aux Restos du Coeur que les conditions de la précarité ne sont pas dues exclusivement aux contingences économiques. Celles-ci ne font qu'accroître la misère.

Les facteurs véritables sont bien plus insidieux et pérennes, et nous le vérifions au quotidien. La tâche consiste à tenter de mettre devant chaque cause une résolution efficace que les équipes de bénévoles s'ingénient à appliquer avec toute la compréhension et l'humanité dont elles font preuve.

Si on considère un parcours de vie chronologiquement depuis l'enfance, les écueils éventuellement rencontrés sont les suivants :

► **Malnutrition des nouveaux-nés, carences alimentaires**

> Mise en place des Restos-bébés où sont distribués aliments spécifiques, couches, vêtements... et prodigués des conseils aux jeunes mères.

> Aide alimentaire.

> Ateliers cuisine et sensibilisation à l'équilibre alimentaire.

► **Echec scolaire, illettrisme, exclusion culturelle**

> Ateliers de lutte contre l'illettrisme ou pour l'accompagnement scolaire et l'apprentissage du français.

> Bibliothèques et ateliers d'informatique.

> Entrées au cinéma.

> Départs en vacances.

► **Chômage, perte d'emploi, formation professionnelle inexistante**

- > Ateliers et chantiers d'insertion.
- > Contrats aidés.
- > Aide au retour à l'emploi.

► **Logements précaires ou insalubres, sans logis et à la rue**

- > Camions du Coeur ou maraudes dans les grandes villes.
- > Accueils de jour.
- > Hébergement d'urgence.
- > Hébergement de stabilisation.
- > Rénovations immobilières.
- > Logements avec baux glissants.

Toutes ces actions sont développées avec **un minimum de frais généraux** (de 8,62% l'an dernier leur taux est tombé à 8,31% aujourd'hui), comme le souligne le rapport de la Cour des Comptes (juin 2009).

En corollaire de cette organisation et des résultats qu'elle permet, les Restos voient **augmenter les soutiens du public**. Au cours de la dernière campagne, les dons ont progressé de 20% atteignant un record (positif, celui-ci) de 55,4 millions d'euros.

Les partenariats passés avec les entreprises sont aussi en progression, **et les embauches de personnes en contrats aidés se multiplient**.

Quant aux Enfoirés, leur soutien réjouissant est de plus en plus bénéfique à notre association, à laquelle ils assurent autour de 20% des ressources.

A ces concours privés, s'ajoutent les contributions des pouvoirs publics. **Pour la partie concernant l'aide européenne, elle est en augmentation** et nous espérons que cela se maintiendra. **En revanche, les aides des collectivités locales diminuent**. Ce qui est un paradoxe lorsque les chiffres du chômage et des situations de grande précarité augmentent...

Les Restos du Coeur vont veiller à résoudre ce paradoxe afin de ne pas voir grossir de 14% supplémentaires (comme ce fut le cas l'an dernier) la cohorte des personnes qui n'ont guère d'autre choix que celui de fréquenter les centres de distribution durant cet hiver.

Autour de ce qui reste la priorité de notre association – **l'aide alimentaire** –, ses bénévoles et salariés visent à armer chaque individu, quel qu'il soit, de sorte que la énième crise ne le projette dans une misère irréversible.

Misère tout aussi scandaleuse aujourd'hui, qu'elle l'était en 1985 quand Coluche la dénonçait violemment.

Olivier BERTHE
Président

BILAN

DE LA 24^e CAMPAGNE

2008-2009

Plus de 100 000 personnes supplémentaires accueillies cette année

Lors de cette 24^e campagne 2008-2009, les Restos ont fait face à une hausse sans précédent de plus de **14 % du nombre de personnes accueillies** au niveau national.

Dans 21 départements (*), le plus souvent ruraux ou semi-ruraux, cette augmentation a même dépassé les 20 %.

Pour venir en aide à ces 100 000 personnes supplémentaires (soit près de 800 000 personnes accueillies chaque jour de cet hiver), les Restos du Cœur ont débloqué l'an passé un budget complémentaire de 5 millions d'euros pour réapprovisionner les 2 000 centres de distribution jusqu'à fin mars.

La collecte nationale, organisée dans les grandes surfaces les 6 et 7 mars 2009, a mobilisé 32 000 bénévoles, dans 3 150 magasins, et a permis de récolter l'équivalent de 4 millions de repas (70% de plus qu'en 2008).

Cette générosité des Français, plus forte encore que les années précédentes et pour toutes les formes de dons, a permis de poursuivre les distributions alimentaires, tout l'été, pour les personnes les plus en difficulté.

Mais les Restos n'ont jamais connu une augmentation aussi rapide du nombre de personnes démunies et, malgré l'arrivée de 3 500 bénévoles supplémentaires, combien de temps encore pourront-ils faire face ?

(*) : Ain (01), Allier (03), Alpes de Haute-Provence (04), Ardennes (08), Corrèze (19), Corse du Sud (20A), Cote d'Or (21), Côtes d'Armor (22), Indre-et-Loire (37), Jura (39), Lot (46), Lot et Garonne (47), Lozère (48), Oise (60), Orne (61), Pyrénées Orientales (66), Tarn-et-Garonne (82), Var (83), Vaucluse (84), Vienne (86), Haute-Vienne (87).

Les chantiers d'insertion en réponse à la crise

Grâce à la convention triennale signée en janvier 2009 au siège de l'association, avec le ministre de l'Emploi, les Restos du Cœur vont pouvoir maintenir, mais aussi développer les Ateliers et Chantiers d'Insertion. C'est au sein de ces structures que les Restos orientent vers le retour à l'emploi une grande partie des personnes qu'ils embauchent en contrats aidés.

Le Gouvernement a ainsi reconnu l'efficacité de ces contrats aidés ●●●

••• qui, additionnés au travail des bénévoles et encadrants professionnels pour prendre en compte tous les freins à la reprise d'une activité professionnelle, permettent un accompagnement renforcé des personnes ayant du mal à accéder au marché du travail. Y compris celles qui en sont le plus éloigné et qui ne peuvent espérer accéder immédiatement au RSA.

Cette convention permettra de créer cinq nouveaux Ateliers ou Chantier d'Insertion par an (complétant ainsi les 91 déjà existants) et d'offrir tous les ans à 1 500 personnes une « chance » de s'en sortir.

RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES 2009

En juin 2009, la Cour des Comptes publiait un nouveau rapport concernant l'impact de ses recommandations depuis son précédent contrôle de 2003.

Ce rapport est extrêmement favorable et la Cour ne manque pas de souligner l'excellente gestion de l'association.

Les magistrats écrivent en effet combien les Restos du Cœur ont veillé à :

- > « professionnaliser les fonctions clés de l'Association Nationale » ;
- > « renforcer les procédures de contrôle interne » ;
- > « garantir la fiabilité des comptes consolidés » ;
- > « maintenir les frais de fonctionnement à un niveau remarquablement maîtrisé : ceux-ci, déjà modérés, ont baissé tant au niveau de l'Association Nationale qu'au niveau des Associations Départementales » ;
- > « réduire la part des frais de collecte par rapport aux ressources issues de la générosité publique. Elle représente moins de 3% de l'ensemble des dépenses ».

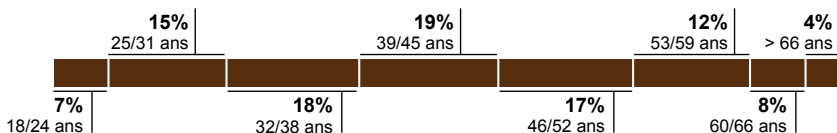
La Cour note également que « Par delà le remarquable processus d'amélioration de la gestion et de sécurisation des procédures que la Cour a constaté, les Restaurants du Cœur réaffirment leur attachement à leurs valeurs fondatrices et la primauté de leur engagement social. Au total, la Cour souligne l'attention apportée par les Restaurants du Cœur au suivi des recommandation issues de son précédent contrôle ».

Satisfaits de voir ainsi positivement évalués les fruits du travail effectué par tous, les Restos du Cœur ne cesseront pas pour autant de veiller à améliorer encore leurs activités tout en maintenant leurs frais de fonctionnement au plus bas, afin que chaque euro donné soit un euro converti en action.

CHIFFRES DE LA 24^e CAMPAGNE 2008-2009

800 000	personnes accueillies.
27 000	bébés de moins de 12 mois aidés.
100 millions	de repas distribués.
55 000	bénévoles.
2 028	centres et antennes.
70	Restos Bébés du Cœur.
240	places d'hébergement d'urgence.
6000	personnes abritées.
70	camions et points repas chauds.
520	logements en sous-location.
1 250	personnes en difficulté logées.
91	ateliers et jardins d'insertion ouverts toute l'année.
1 200	personnes en contrats aidés dans les chantiers d'insertion Restos.
2 500	premiers départs en vacances.
81 300	rendez-vous au cinéma.
169	ateliers de soutien scolaire et de lutte contre l'illettrisme.
500 000	donateurs.
58 125 000	euros de dons et legs reçus.

AGE DES DEMANDEURS*

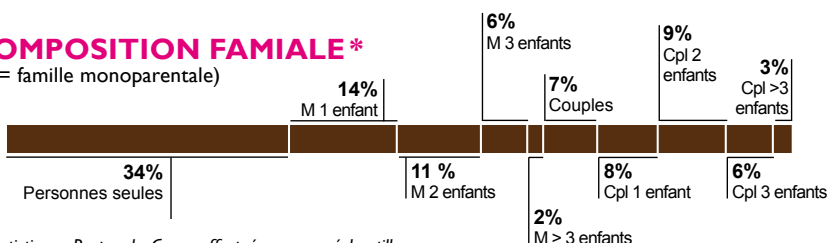


SITUATION DES DEMANDEURS*



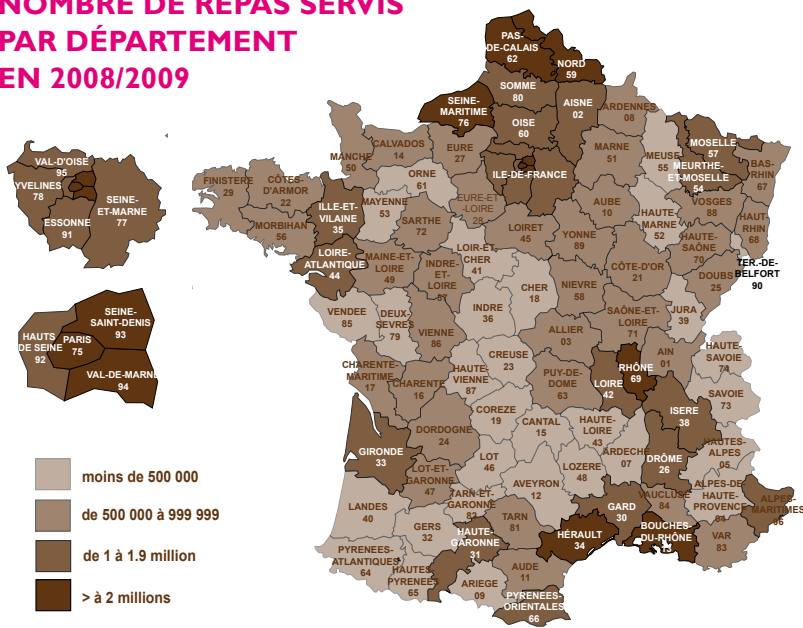
COMPOSITION FAMILIALE*

(M = famille monoparentale)



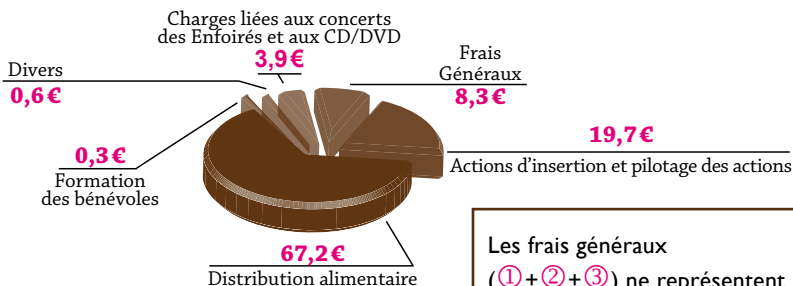
* Statistiques Restos du Coeur effectuées sur un échantillon de 11 000 familles lors de la 24^e campagne, 2008/2009.

NOMBRE DE REPAS SERVIS PAR DÉPARTEMENT EN 2008/2009



COMPTE D'EMPLOI

A QUOI ONT SERVI 100 EUROS DE RESSOURCES ?



Les frais généraux (①+②+③) ne représentent que **8,3%** des ressources.

Ce compte a été certifié par nos Commissaires aux Comptes, le Cabinet Pierre-Henri Scacchi et Associés et le Cabinet Mazars. Comme les années précédentes, les montants des actions relatives aux missions sociales... ..

EMPLOIS

2008-2009
EN MILLIERS D'EUROS

2007-2008
EN MILLIERS D'EUROS

Charges opérationnelles liées aux missions sociales

Distribution alimentaire et Relais	95 900	85 549
Culture, loisirs et illettrisme	1 297	1 051
Logement, hébergement d'urgence et aide aux gens de la rue	6 862	6 136
Accompagnement retour à l'emploi	18 724	17 067
Formation des bénévoles	468	418
Aides diverses	1 278	1 684
Ressources affectées aux missions sociales non utilisées	527	204
Charges liées au mécénat et autres concours privés	0	0
Charges liées aux concerts des Enfoirés, aux disques et aux activités annexes	5 584	5 632
Frais d'appel à la générosité ①	3 117	2 735
Frais d'information et de communication ②	219	234
Frais de fonctionnement ③	8 540	8 147
Fonds social statutaire	253	120
Charges exceptionnelles	76	42
Excédent de l'exercice affecté aux Fonds de Prévoyance	0	0

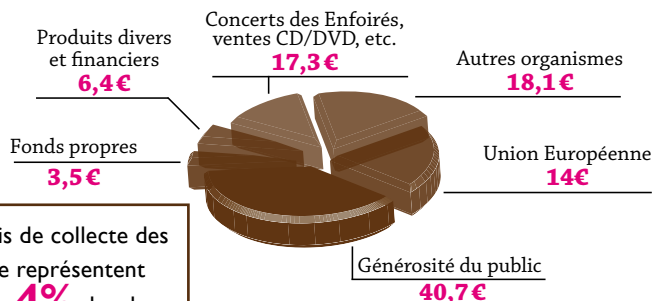
TOTAL DES EMPLOIS

142 845

129 019

DES RESSOURCES

D'OÙ PROVIENNENT 100 EUROS DE RESSOURCES ?



Les frais de collecte des dons ne représentent que **5,4%** des dons reçus.

comprennent les dépenses opérationnelles engagées pour la réalisation de ces actions y compris les dépenses de fonctionnement affectables à ces activités.

RESSOURCES

2008-2009
EN MILLIERS D'EUROS

2007-2008
EN MILLIERS D'EUROS

Produits de la générosité du public

Dons	55 387	46 167
Legs	2 738	3 502

Report des ressources affectées aux missions sociales et non utilisées	226	510
--	-----	-----

Manifestations organisées au profit des Restos du Cœur	935	895
--	-----	-----

Produits des concerts des Enfoirés, des disques et des activités annexes	24 739	26 145
--	--------	--------

Mécénat d'entreprises	1 339	580
-----------------------	-------	-----

Subventions et autres concours publics

Union Européenne	20 007	16 544
Autres organismes	25 867	25 131

Autres produits

Produits financiers	2 760	1 428
Autres produits et cotisations	3 009	2 551

Produits exceptionnels	906	657
------------------------	-----	-----

Insuffisance de l'exercice	4 932	4 909
----------------------------	-------	-------

TOTAL DES RESSOURCES

142 845

129 019

PERSPECTIVES ET ACTIONS

POUR LA 25^e CAMPAGNE 2009-2010

Faire face à la crise **mais jusqu'à quand ?**

Crise économique, crise européenne, crise alimentaire, chacune amène son lot de difficultés pour notre association :

- ▶ **La première**, en augmentant considérablement le nombre de personnes accueillies : les chiffres du chômage nous font craindre, encore cette année, un accroissement sans précédent du nombre de bénéficiaires de notre aide.
- ▶ **La deuxième**, avec la réforme de la Politique Agricole Commune qui se profile pour 2013 et l'hostilité de l'Allemagne au PEAD.
- ▶ **La troisième**, avec le renchérissement sur le long terme des matières premières agricoles.

Malgré les crises, les Restos ne rogeront pas sur la qualité des produits distribués, ni sur les équilibres nutritionnels (cf. encadré). Au contraire, ils assumeront encore cette année un déficit budgétaire reconnu comme provisoirement « envisageable » par la Cour des Comptes (rapport de juin 2009).

Pour cela, l'association maintiendra un prix d'achat du repas très bas (0,96€) et perfectionnera encore et toujours la gestion des stocks (100% des contrôles européens totalement conformes en 2008 et 2009).

Les Restos se battent, aux côtés des autorités françaises, pour que la réforme de la PAC 2013 maintienne et amplifie l'aide européenne (PEAD) et que se mette en place une véritable politique alimentaire et sociale en Europe, voulue dès 1986 par Coluche et Jacques Delors.

Malgré l'augmentation affligeante de la demande d'aide, une précarité qui semble sans fin, des difficultés grandissantes à trouver de nouveaux lieux de distribution et de stockage, la fatigue des bénévoles... Les Restos vont se battre, mais jusqu'à quand ?

65 recettes de Thierry Marx pour les Restos

Parce qu'il n'est pas toujours facile de savoir cuisiner des repas équilibrés avec peu de moyens, le chef étoilé Thierry Marx a concocté des menus sur-mesure pour les personnes aidées par les Restos du Cœur.

65 recettes simples et délicieuses, élaborées à partir des produits distribués par les Restos du Cœur, et faciles d'accès : nombreuses illustrations et symboles ; des cuissons au micro-ondes, peu coûteux ; une traduction des principaux symboles en quatre langues, etc.

Non commercialisé, ce livre de recettes va devenir l'outil majeur des ateliers Cuisine et ateliers de Lutte contre l'Illettrisme des Restos, où personnes accueillies et bénévoles pourront se retrouver pour des moments ludiques et instructifs.

Pour la **sanctuarisation** des lieux d'aide humanitaire et le respect de l'**accueil inconditionnel**

« Les lieux où sont soignés, alimentés, hébergés les personnes en situation de détresse, ne sauraient être la cible d'une politique de contrôle et d'interpellation » : Eric Besson, ministre de l'Immigration, le 17 juillet 2009.

Deux ans plus tôt, lors de son discours devant le Conseil Economique et Social du 17 octobre 2007, le Président de la République réaffirmait lui aussi le principe de l'aide humanitaire inconditionnelle.

Malgré ces engagements, les forces de police continuent d'intervenir sur des sites d'activité des Restos ou à proximité.

Après la place de la République en janvier 2007, Mulhouse en août 2009, les forces de police sont à nouveau intervenues le 14 octobre dernier sur un des sites de distribution de rue des Restos de Rouen. Tant que cela ne sera pas devenu une réalité, nous continuerons à demander sans cesse au Gouvernement et au Président de la République :

▶ **Qu'aucune intervention de police ne puisse avoir lieu sur ou à proximité** immédiate d'un endroit où se pratique l'aide humanitaire gratuite (sauf flagrant délit ou péril imminent). Cette sanctuarisation doit devenir effective et être donnée en directive à tous les Préfets, si on ne veut pas voir les personnes les plus fragiles fuir ces lieux et se précipiter dans les ateliers clandestins ou les marchands de sommeil.

▶ **Qu'aucun bénévole ne puisse être inquiété** pour avoir aidé de façon désintéressée une personne en difficulté, quelle que soit sa situation et son statut : **ce principe doit être confirmé dans la loi, si on ne veut pas voir disparaître le bénévolat humanitaire.**

Droit au travail et droit au logement : c'est pour quand ?

▶ En signant une convention spécifique avec les Restos en janvier 2009, le Gouvernement a reconnu les spécificités de notre association en matière de retour à l'emploi.

Mais encore faut-il que les crédits européens, nationaux et départementaux soient maintenus, sinon les chantiers d'insertion vont fermer les uns après les autres. **En 2010, nous mettrons les services décentralisés de l'Etat et les Conseils Généraux devant leurs responsabilités en matière de droit au travail.**

▶ **20% des personnes accueillies aux Restos n'ont pas une situation de logement digne**, 4 500 sans-abri sont pris en charge chaque jour par une structure de notre association (Camion, Maraude, accueil de jour et centre d'hébergement) : aux cotés de la Fondation Abbé Pierre, de la Croix Rouge, de Médecins du Monde et de dizaines d'autres associations nationales ou locales, **nous continuons de demander le respect de la loi Dalo et le droit à un toit pour tous.**

LES ENFOIRÉS

Les Enfoirés ont fait leur **cinéma en 2009**



© Etienne Chognard

Un hommage à Charlie Chaplin, aux grands classiques du cinéma, aux supers héros de notre enfance ou aux contes de fées... Cette année, « *Les Enfoirés font leur cinéma* » ont effectué 7 concerts au Palais Omnisports de Paris Bercy. Renan Luce et Thomas Dutronc rejoignaient pour la première fois les bénévoles de « l'armée des Enfoirés », aux côtés du footballeur Franck Ribéry et du rugbyman Sébastien Chabal, venus prêter main forte pour quelques soirs.

Près de 12,3 millions de téléspectateurs ont suivi la diffusion du concert sur TFI : un nouveau record historique d'audience ! L'émission « *Les Restos du Cœur : une chance d'être responsable* », diffusée à 23h30 après le concert, a elle aussi battu tous les records avec plus de 3 millions de téléspectateurs. ***Les Enfoirés font leur cinéma* ont permis cette année de récolter près de 25 millions d'euros pour les Restos du Cœur, soit 17,3% de leurs ressources annuelles.**

En 2010 : Les Enfoirés... La crise de nerfs !

En 2010, c'est au Palais Nikaïa de Nice qu'auront lieu les concerts des Enfoirés, du mercredi 27 janvier au lundi 1er février.

Retrouvez toute l'actualité des Enfoirés
sur le site officiel : www.enfoires.fr

COMMENT AIDER

LES RESTOS

En donnant de son temps

Les personnes qui se proposent de rejoindre les **55 000 bénévoles** des Restos du Cœur peuvent apporter leur aide au niveau départemental : aide alimentaire, repas chauds, aide à l'insertion, aide au soutien et à l'accompagnement scolaire, aide administrative, juridique, comptable, etc.

En adressant des dons

Pour les **dons en argent**, plusieurs possibilités s'offrent aux donateurs :

- Soit en effectuant un **don en ligne** sur www.restosducoeur.org, rubrique « Faire un don ».
- Soit **par chèque** à l'ordre des Restaurants du Cœur, envoyé à l'adresse suivante :

Les Restaurants du Cœur
75515 Paris Cedex 15

- Soit par **prélèvement automatique**, carte bleue ou virement en vous adressant au service Donateurs, au 01 53 32 23 23.

Ceux qui souhaitent faire un don matériel (moyens logistiques, prêts de locaux, denrées alimentaires, mobilier, etc.) peuvent prendre contact avec les Restos du Cœur de leur département.

En devenant entreprise mécène

Dons en nature, en numéraire, dons de compétences, aide à l'insertion... Les entreprises aussi aident les Restos du Cœur.

Legs par testament et assurance vie

Les Restos du Cœur, reconnus d'utilité publique, recevront l'**intégralité** des sommes que vous leur destinerez, sans aucun prélèvement fiscal.

La loi Coluche

Dans tous les cas de dons en argent, les donateurs recevront un **reçu fiscal** à joindre à leur déclaration d'impôts.

Pour les particuliers, la déduction fiscale est de **75%** du montant du don si celui-ci ne dépasse pas 510 € (en 2009). Au-delà de ce montant, et dans la limite de 20% des revenus imposables, la réduction est encore de 66%.

Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les revenus ou à l'impôt sur les sociétés, la déduction fiscale est égale à **60%** du montant des dons pris dans la limite de cinq pour mille du chiffre d'affaires.

ORGANISATION

ET FONCTIONNEMENT DES RESTOS

Les membres de l'association nationale «Les Restaurants du Cœur» se réunissent une fois par an en **Assemblée Générale** (A.G.) pour approuver les comptes, le rapport moral et élire le nouveau **Conseil d'Administration** (C.A.).

Le C.A. désigne un bureau comprenant le Président, le Trésorier, le Secrétaire général, et ses autres membres.

Le siège social de l'association nationale est situé au 8, rue d'Athènes, Paris 9^e où sont implantés :

- Les services généraux :
 - Secrétariat Général
 - Service Approvisionnements et Logistique
 - Service Financier, comptabilité et gestion
- Les missions sociales :
 - La Vie Associative et le Comité des Missions Sociales
 - Les Réseaux d'Insertion
 - Le service Formation
- La communication et recherche de ressources :
 - Le service Communication
 - Le service Donateurs
 - Le service des Legs
 - Le service Manifestations
 - Le service Mécénat et partenariats d'entreprises

Les **116 associations départementales** ou locales présentes sur tout le territoire sont liées à l'association nationale par un contrat d'agrément et fonctionnent sur le même principe (AG, CA, bureau, etc.).

Et **10 antennes nationales** (qui coordonnent plusieurs départements chacune) constituent le relais – par l'intermédiaire de Chargés de mission – entre l'association nationale et les associations départementales.

Composition du Conseil d'Administration de l'association nationale, entièrement bénévole (membres du bureau ●) :

- | | | |
|---------------------|-----------------------------|-----------------------|
| > Irène Altmeyer | > Bernard Denerier | > Nathalie Le Dorze |
| > Michel Augry | > Paul Derveaux, | > Daniel Lesort |
| > Sophie Bazou | <i>Secrétaire Général</i> ● | > Dominique Lobjois ● |
| > Olivier Berthe, | > Alain Faucher | > Franck Lorenzi |
| <i>Président</i> ● | > Raymonde Fernandez ● | > Solange Minguez |
| > Annie Bonnay | > Hervé Guerin, | > Anny Robin |
| > Jean-Paul Bony | <i>Trésorier</i> ● | > Bernard Roussel ● |
| > Véronique Colucci | > Bruno Lalande | > Paul Schweckendiek |
| > François Danré ● | > Daniel Lecarvenec | > Marie Sisco ● |

LA CHARTE DES BÉNÉVOLES

1. **Respect et solidarité** envers toutes les personnes démunies
2. **Bénévolat**, sans aucun profit direct ou indirect
3. **Engagement** sur une responsabilité acceptée
4. **Convivialité**, esprit d'équipe, **rigueur** dans l'action
5. **Indépendance** complète à l'égard du politique et du religieux
6. **Adhésion** aux directives nationales et départementales.

■ **Nous rappelons que les Restos s'interdisent et interdisent toute quête sur la voie publique.**

■ **Les structures qui dépendent des Restaurants du Cœur :**

Les Restos du Cœur - Les Relais du Cœur
Les Jardins des Restos du Cœur
Les Ateliers des Restos du Cœur
Les Relais Bébés du Cœur - Les Restos Bébés du Cœur
Les Toits du Cœur
La Péniche du Cœur
La Petite Ruche des Restos du Cœur

Principaux mécènes 2008/2009 :

Boeing - Caisse des Dépôts et Consignations - Carrefour - Chèque Déjeuner - Danone - EDF - Macif - Procter et Gamble - Sodexo - Totalgaz...

on compte sur vous
Cherhe

Contacts presse:

Maya Paumelle, Agathe Revol, Maude Julien



Tél: 01 53 32 23 14

Fax: 01 53 32 23 15



Mail: communication@restosducoeur.org

Siège:

8, rue d'Athènes - 75009 Paris



Tél: 01 53 32 23 23

Fax : 01 53 32 23 10



Sites: www.restosducoeur.org / www.enfoires.fr

Email: contact@restosducoeur.org



Le Comité de la Charte du don en confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. www.comitecharte.org